



VOTRE PARTENAIRE SANTE SECURITE AU TRAVAIL

AFFICHAGE

CORONAVIRUS OU COVID-19 (le 18 mai 2020)

Contexte : La France est actuellement touchée par l'apparition d'un coronavirus appelé Covid-19. Dans un contexte évolutif et à titre de prévention, il convient d'appliquer les précautions d'usage décrites ci-dessous.

Quels sont les risques ? il y a un risque de pandémie virale pouvant toucher tous les pans de la population, et donc potentiellement les salariés de l'entreprise. Ce coronavirus se transmet par projections (toux, éternuements) et par contact. Sur certaines surfaces il peut rester actif de 3 heures à 9 heures selon différentes sources.

Quels sont les principaux symptômes ? ils peuvent être variés et similaires à la grippe saisonnière. Il s'agit de fièvre à partir de 38°, de différents signes respiratoires, toux, éternuements, maux de tête, fatigue, courbatures, diarrhées, perte de goût ou d'odorat...

Comment se comporter au quotidien de façon préventive ?

- Lavage fréquent des mains au savon ou avec une solution hydroalcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans des poubelles à couvercles si possible
- Limitation des contacts physiques
- Ne plus serrer la main ou faire la bise à ses collègues
- Si une personne présente certains symptômes, l'isoler et bien veiller à lui fournir un masque, dit chirurgical de préférence
- Toutes précautions de bon sens

Comment adapter la vie dans l'entreprise ?

- Aérer les locaux le plus possible (10 à 15 mn deux fois par jour au minimum)
- Si les locaux sont climatisés laisser entrer l'air extérieur et arrêter le recyclage si possible et faites contrôler votre système de climatisation par un professionnel.
[Recommandations pour la ventilation de l'air intérieur](#)
- Limiter les réunions, l'utilisation d'ascenseur, les rassemblements, postes de travail distants de plus d'un ou deux mètres
- Privilégier le télétravail dans la mesure du possible
- Nettoyage fréquent des poignées de portes, téléphones, objets ou meubles en contact avec les mains
- Laver correctement la vaisselle en cas de prise de repas dans l'entreprise
- Informer le personnel de nettoyage des précautions à prendre
- Toutes précautions de bon sens

Que faire en cas de coactivité avec une entreprise extérieure (Entreprise de propreté notamment) ?

- Mise en place d'un plan de prévention

Où et à qui se renseigner pour plus d'informations ?

- **Si vous tousssez et/ou avez de la fièvre :**
 - Appelez par téléphone un ou votre médecin avant de vous rendre à son cabinet
Ou contactez un ou votre médecin par téléconsultation
 - Restez et isolez-vous à votre domicile
- **Si vous tousssez et/ou avez de la fièvre, vous avez du mal à respirer et/ou avez fait un malaise**
 - Contactez le **Samu-Centre 15** et **ne pas se rendre aux urgences**
- Pour toute question concernant le coronavirus et n'étant pas liée à votre état de santé, Appelez gratuitement le **0800 130 000 – 24 h/24 et 7j/7**

Recommandations sur le port du masque chirurgical, masque grand public, masque FFP2 :

Selon les recommandations du Haut Conseil de la Santé :

- **Au travail :** le port du masque est obligatoire lorsque les mesures de précaution collective (organisation du travail, gestion des flux, adaptation des lieux de travail) ne sont pas suffisantes, pour assurer le respect de la distanciation physique, et pour garantir la santé et la sécurité des personnes.
- **Dans les commerces :** le port du masque est recommandé pour les personnels et les clients. Un commerçant peut conditionner l'accès de son magasin au port du masque.
- **Dans les taxis :** le port du masque est obligatoire sauf si installation d'une vitre de protection.
- Le port d'un **masque de type FFP2** est recommandé uniquement pour les professionnels qui prennent en charge et ont un contact direct avec les cas infectés dans le cadre des procédures de prise en charge spécifiques.

Dans l'entreprise :

- Si vous souhaitez utiliser des **masques FFP2 au sein de l'entreprise** et que vous en possédez en interne, les salariés qui les utilisent, s'ils sont malades, ne peuvent pas contaminer les non malades et les non malades qui utilisent ces masques ne peuvent pas être contaminés.

Précautions d'utilisation du masque :

- **Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières**
- Que vous utilisiez des masques grand public, chirurgicaux ou FFP2 certaines précautions d'utilisation sont nécessaires. Il faut se laver correctement les mains avant et après toute manipulation. Il convient de les positionner correctement en suivant la notice, notamment en appliquant le masque afin de lui faire épouser au mieux la partie du visage concernée.
- Après utilisation, il est impératif de ne pas toucher la partie protectrice du masque avec les mains. Il convient de l'ôter en ne touchant que les parties servant à la fixation de celui-ci (élastique ou lacet).
- Le masque grand public doit être passé en machine avec une lessive classique (sans adoucissant) durant 30 minutes minimum à 60°C et séché dans les deux heures qui suivent (au sèche-linge de préférence ou avec un sèche-cheveux).